

Bien entendu, je n'abuserai pas de votre hospitalité en m'attardant sur les élections provinciales. Vous ne serez pas surpris cependant d'apprendre que je profiterai cet après-midi d'un peu de temps libre pour faire campagne en faveur des progressistes conservateurs. Peut-être me permettrez-vous un autre commentaire. Si je ne connais pas le chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, je connais Richard Hatfield. Lui et moi avons même été en désaccord à une ou deux occasions mémorables. Cependant, Richard Hatfield est l'un des rares dirigeants politiques de notre époque qui ont réellement influé - pour le mieux - sur le cours de l'histoire de notre pays. Loin de moi l'idée d'essayer de peser sur votre décision dans ces élections - après tout, certains d'entre vous n'ont pas tenu compte de mes conseils en 1980 - permettez-moi seulement de vous dire qu'un des leaders au moins de cette campagne - l'homme que je connais - est un homme dont le courage, la profondeur de vues et le dévouement à son peuple et à sa province peuvent être qualifiés d'extraordinaires.

J'éprouve une immense satisfaction à me trouver parmi vous après la conclusion des négociations commerciales qui m'ont tenu, de même que Gary Merrithew et d'autres ministres, très occupé ces derniers mois. En fait, il y a deux semaines, alors que je me trouvais aux Nations Unies où j'étais censé rester quatre jours - j'ai été rappelé à plusieurs reprises au Canada pour des réunions d'urgence - à tel point que ma fille, Catherine, me voyant, pour la deuxième fois consécutive à table au petit déjeuner m'a regardé et m'a demandé "Papa, pourquoi reviens-tu toujours à la maison?" Je me suis laissé dire par d'autres parents, que lorsqu'on a des filles, cette question devient plus dangereuse à mesure que le temps passe.

Mais, pour en revenir à la question de libre-échange, l'une des raisons de notre satisfaction - de la mienne en particulier - c'est que, pendant longtemps, nous avons été engagés dans une guerre fantôme, une drôle de guerre. Or, nous avons à présent un accord dont on connaît déjà certains détails. Nous pouvons ainsi nous attaquer dès à présent aux questions réellement en jeu, sans nous préoccuper des suggestions ou craintes sans objet que cet accord peut susciter. On s'est inquiété par exemple de la prise éventuelle de mesures qui compromettraient la capacité du gouvernement du Canada de contribuer au développement régional. À tort. Cet accord n'a mis aucun frein à l'action traditionnelle en ce domaine. On s'est également inquiété des répercussions que pourrait avoir cet accord sur notre capacité de poursuivre les objectifs du Canada sur le plan culturel - à tort. Enfin, on a eu peur que cet accord ne limite en quelque sorte la liberté des producteurs canadiens de former des offices de commercialisation - encore une fois à tort. Toute une série d'autres craintes n'ayant rien à voir avec les points discutés et avec la